



## Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l'Académie des Confréries en Midi Pyrénées du samedi 29 Novembre 2015 à Villematier

l'Assemblée Générale a débuté à 10 h 10

- Ouverture par M. le Doyen Alain Rouquier

remerciements aux membres présents  
personne excusée : Robert Pages trésorier -

- L'assemblée Générale est commencée par **le rapport moral**

Nous avons envoyé 35 convocations pour cette assemblée générale

- ✓ L'académie des Confréries en Midi Pyrénées regroupe 22 confréries à jour de cotisation sur 2015. (pour mémoire en 2014 : 25 confréries adhérentes)

20 confréries s'étaient inscrites dont 14 présentes + 6 excusées avec pouvoir  
5 confréries sans réponse

Présentes : Confrérie de l'Echaudé de Carmaux – Confrérie des Maseliers de Lacaune - Confrérie Populaire et Gourmande du Veau Fermier Commingeois – Ordre de la Dive Bouteille de Gaillac - Confrérie de la Poule Farcie du Tarn et Garonne – Confrérie de la Cunuhère du Sidobre - Commanderie des Maîtres Vignerons du Frontonnais – Confrérie du Haricot Tarbais - Confrérie de l'Escargot Ariégeois – Confrérie du Chaoudelet de Carbonne – Confrérie de la Violette de Toulouse – Confrérie de la Pierre de Salles – Confrérie Pacifique et Souveraine des Tasto Mounjetos du Comminges – Confrérie des Ripailleurs Toulousains -

Excusées avec pouvoir : Confrérie du Vin des Coteaux du Quercy – Confrérie de l'ail Rose de Lautrec – Confrérie Souveraine et Jubilatoire de la Carotte de Blagnac - Confrérie du Porc Noir de Bigorre – Confrérie Lou Tasto Fabos du Lauragais – Confrérie de la Garbure Bigourdane.

*petite précision* : Robert Pagès Grand Maître de la Confrérie de l'Ail Rose de Lautrec était absent. Alain Rouquier Doyen de l'Académie le représentait.

Sans réponse malgré relances : Confrérie de la Noisette de Lavit de Lomagne – Confrérie de la Houlette du Couseran. - Confrérie de St Saturnin - Confrérie du Grand ordre des Capitouls de l'Oye et Tastevins de St Jean des Vignes Confrérie de la Tarte Géante Ô fraises.

\*\*\*\*\*

- Certaines nouvelles confréries sont nées. Il existe un délégué départemental. A sa charge de faire la promotion de notre Académie afin que les confréries non adhérentes nous rejoignent. Il faut les rencontrer, parler du rôle de notre Académie lors des sorties aux chapitres des confréries amies.

- Certaines confréries de part leur proximité adhèrent à une autre Académie dans le

département limitrophe pour diverses raisons. Lors d'une rencontre, il convient de leur demander de fédérer à notre Académie des Confréries en Midi Pyrénées

\*\*\*\*\*

• Regroupement géographique :

Nous sommes une association démocratique qui nous donne la liberté de fonctionnement tout en gardant un aspect culturel. Sommes nous obligés de suivre le regroupement des régions ? Pour le moment nous restons Midi Pyrénées. Il n'est pas exclu une rencontre avec les responsables de Languedoc Roussillon dans l'avenir. Laissons nous le temps de réfléchir pour une fusion éventuelle

Pour accepter une confrérie hors Midi Pyrénées – il faudrait vérifier sa participation et son adhésion à l'Académie de sa région originaire. La réflexion va être conduite sur ce sujet à partir du document de travail concernant le règlement intérieur de l'Académie afin de préciser les modalités à prendre en compte quant à cette question.

Adopté à l'unanimité

\*\*\*\*\*

• Bureau

Suite à la démission de M. le Doyen Alain Rouquier au poste de doyen ;  
Suite à l'envoi d'un mail de Jean Pierre Izard au sujet de sa démission

Distribution du compte rendu de cette réunion

✓ Le Conseil d'Administration s'est réuni le 6 novembre 2015 afin de statuer.  
Alain Rouquier reste membre de l'Académie des confréries en Midi Pyrénées

Suite à une réunion de la confrérie de l'Echaudé de Carmaux : les membres confirment Jean Pierre Izard en tant que responsable de l'Académie pour l'Echaudé.  
Jean Pierre Izard sursoit à sa démission pour faciliter le lien entre le Doyen démissionnaire et sa remplaçante ; puis le ou la doyenne qui sera élu(e) par le Conseil à la suite de l'A.G. qui se tiendra en 2016.

Les membres du bureau ont été convoqués le 6 novembre 2015 pour préparer l'A.G et pourvoir au remplacement du Doyen démissionnaire

Selon l'article 10 des statuts de l'association et selon la décision de l'ensemble du Conseil d'Administration il a été décidé qu' Eliane Imbert grand maître de la Confrérie de la Poule Farcie du Tarn et Garonne sera Mme Le Doyen durant cette période intérimaire.

Bien que cette décision soit conforme aux statuts, un des membres présents lors de l'assemblée générale a demandé que la décision du Conseil soit soumise à confirmation des membres présents ou représentés à l'A.G. Après débat, ce vote a main levée a eu lieu. Madame Eliane Imbert a été confirmée dans sa mission à l'unanimité des voix sauf deux abstentions.

\*\*\*\*\*

✓ lecture du nouveau directoire  
le directoire sera joint au compte rendu

Mme Donadille Grand Maître de la Confrérie du haricot Tarbais se propose pour le Délégué Départemental des Hautes Pyrénées

## Pour 2016 montant de la cotisation annuelle reste fixée à 40 €

Il est rappelé que la cotisation du Conseil Français des Confréries reste inchangé 18 € « adhésion obligatoire ». Il a été décidé que chaque groupement des confréries adhérentes n'auraient plus le choix d'adhérer ou non au Conseil.

Le Conseil est une fédération et à ce titre les membres du groupement adhérant à la fédération adhèrent automatiquement à la fédération.

\*\*\*\*\*

### 🌟 Le rapport Financier

En l'absence de Robert Pagès, lecture par M. le Doyen Alain Rouquier du rapport.

le solde arrêté au 6 novembre 2015 est de + 177,67 €

A cette date, les comptes se décomposent ainsi

reçu 19 adhésions *40 € =	760 €	
vente de pins	220 €	
cotisation en retard	38 €	total recettes : 1 195,67 €
dépenses frais postaux	29,72 €	
versement au CO FRA CO	220 €	
frais informatique – site -	45,99 €	total dépenses 417,71

bilan au 06 novembre 2015 solde positif de 777,96 €

Ce solde va être impacté d'ici la fin de l'exercice par les cotisations 2015 encaissées lors de la présente A.G

le rapport financier a été adopté à l'unanimité des membres présentes ou représentés

\*\*\*\*\*

### 🌟 Site Internet

Patrick Ciudad en charge du site Internet de notre Académie a distribué le manuel du site !

Il est rappelé de prévenir la secrétaire ou Patrick Ciudad afin de mettre à jour le site de l'Académie – tout changement – date de vos manifestations et chapitres – photos – renseignements administratifs etc.... le site est très ludique, facile d'accès et par vos suggestions très attractif

<http://academiedesconfreriesdemidipyrenees.fr>

### 🌟 Activités - idées

- réfléchir afin d'inclure un article sur la vie des confréries dans un bulletin départemental se faire aider par les communes pour nos manifestation culturelles
- initiative de la Confrérie du Haricot Tarbais en partenariat avec « le Carré Fermier » sur les ateliers de saisons – sur la façon de cuisiner ce haricot – savoir le déguster
- initiative de le Confrérie de la Violette de Toulouse en partenariat avec le Lycée Hôtelier de

Toulouse pour faire la promotion d'un produit local comme la violette – culture du terroir.

- Envoyer à la secrétaire : [pennanguermmc@aol.com](mailto:pennanguermmc@aol.com) les dates de vos chapitres – Le plus tôt possible afin d'établir un calendrier des chapitres de Midi Pyrénées

\*\*\*\*\*

• Projet de charte : un groupe de trois personnes :

Jean Pierre Izard de la confrérie de l'Echaudé de Carmaux

Eliane Imbert de la confrérie de la Poule Farcie du Tarn et Garonne

Marie Claire Pennanguer de la Confrérie Populaire et Gourmande du Veau Fermier Commingeois

il sera envoyé à toutes confréries adhérentes

• Le projet de Règlement Intérieur : un groupe de trois personnes :

Alain Rouquier : Doyen de l'Académie des Confrérie en Midi Pyrénées et membre de la Confrérie de l'Ail Rose de Lautrec

M. Ostrick membre de la Confrérie de la Poule Farcie du Tarn et Garonne

M. Roger Casimir : Confrérie Pacifique et Souveraine des Tasto Mounjetos du Comminges

Il sera envoyé à toutes les confréries adhérentes afin de recueillir leurs suggestions et observations

\*\*\*\*\*

- Suite à une prise de contact avec 'L'Inter-Forain' d' Avignon : création d'un article sur un journal sur les confréries (manifestation, chapitres, dates etc..... ce journal devait être lisible sur janvier 2015
- A titre d'information : l'Académie devait recevoir un exemplaire. Nous n'avons rien reçu : La confrérie de la Pierre de Salles : Alain Biscons prendra contact
- Rappel sur la participation au Conseil Français des Confréries

Tout simplement pour être plus fort ensemble, pour montrer que nous avons une place dans l'économie.

- ✓ Le CO FRA CO négocie avec les assurances 'Macif' pour avoir un tarif préférentiel, des réductions sur la SACEM, ils sont intervenus pour que les confréries soient reconnues au Patrimoine Mondiale de l'UNESCO dans le cadre de la gastronomie française ; a relancé une demande de reconnaissance d'intérêt général ; négocie des accords avec hôtels : ex logis de France : offre 10 % sur une sélection de + de 1 200 hôtels – groupe B & B voir les conditions dans la partie réservée aux adhérents

site du CO.FRA.CO : [www.confrieries-france.com](http://www.confrieries-france.com)

✓ renouvellement du bureau : suite à la démission de Mme Massenavette et M. Simonneau refonte des statuts et du règlement intérieur du CO FRA CO - Ce document de travail, renvoyé au CO.FRA.CO a déjà fait l'objet de plusieurs observations et remarques d'Alain Rouquier quant à son contenu.

- ✓ Ce document de travail sera également adressé par courriel à chaque confrérie adhérente, qui

devra faire part de ses suggestions – Impérativement avant mi mars 2016

- ✓ rappel sur le fonctionnement et la cotisation de la SACEM lors des manifestations organisées par les confréries.

\*\*\*\*\*

- ✓ Réflexion sur le coût des repas lors des chapitres de prestige – certains coûts sont considérés comme trop élevés et plus ou moins justifiés.

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés

- Vente de pin's : 10 € l'unité
- lors des sorties aux confréries amies, il serait correct que ce pin's soit visible

Remerciement au comité pour la trésorerie, le site web, le secrétariat

L'assemblée générale est levée à 12 h 20 et suivie d'un repas au restaurant 'Le Flambadou'

\*\*\*\*\*